

# Cercle Royal des Officiers de Réserve de la Province de Liège

---



# Le Ban



Bulletin d'information  
Décembre 2003

Diffusion restreinte

## Sommaire

---

Vœux pour 2004	2
Assemblée générale du Cercle	3-11
Compétition Nationale de Tir	12
Vient de paraître	13
Remue-méninges pour Officiers de salon	13
Equipement du personnel de réserve	14-15
Agenda Mars & Mercure	16
Activités pour 2004	17
Appel aux cotisations	18
Photos de l'Assemblée générale	19

Le Président et les membres du Comité du Cercle des Officiers de Réserve de la Province de Liège vous présentent, à vous et à tous ceux qui vous sont chers, leurs vœux les meilleurs pour 2004.

## Assemblée générale statutaire du Cercle Royal des Officiers de Réserve de la Province de Liège.

*Pha-Cdt (Hre) Jean-Claude VUEGHS  
S5 Communications écrites*

---

Pour son assemblée générale statutaire du 05 novembre 2003, le Cercle de Liège a une nouvelle fois fait appel au 3 CRI (ex 3 KDR). Grâce à notre Past-Président, le Lt Col Ir Hre André MICHEL, nous avons pu disposer de leur cafétéria pour notre réunion annuelle.

Le Président, le Maj (R) Jean van BRUSSEL, ouvre les débats en demandant deux volontaires pour siéger comme scrutateurs. Le Lt Col Hre Jean-Claude DELHOUGNE et le Cdt Hre Joseph DUSART se dévouent et rejoignent les membres du bureau.

Le Président s'adresse alors à l'assemblée en ces termes :

*Messieurs les Officiers, chers amis,*

*Voici deux ans que le comité m'a confié la présidence du Cercle Royal des Officiers de Réserve de la Province de Liège.*

*Qu'avons-nous accompli pendant tout ce temps :*

- *Le recrutement des membres a augmenté et s'est stabilisé ces deux dernières années à plus de 250 membres. Nous sommes et restons le cercle le plus important de la province.*
- *Grâce à notre équipe S5 (J.-Cl. VUEGHS et P. SCIMAR) notre site garde sa réputation et notre revue le « Ban » reste un lien privilégié de contact avec nos membres*
- *Cette dernière année fut pauvre en activités militaires mais, malgré tout, notre S3 a innové en créant des exercices destinés aux jeunes et peut-être futurs membres de la réserve active*
- *Nous restons présents aux réunions de l'URNOR. D'ailleurs à ce sujet, je souhaite avoir des candidats pour un mandat. En effet, suite à son changement de fonction, le Maj (R) Roger FRAIKIN ne peut plus assurer cette mission. Je tiens à le remercier personnellement pour son investissement dans ce cadre.*



- *Le rapprochement des cercles Offr et SOffr avance malgré quelques petits problèmes. La fonction « S Joint Réserve » est effective et commence à porter des fruits. La prochaine étape pourrait être un rapprochement complet effectif dès le changement de nos statuts. Ces changements sont absolument essentiels et vitaux pour l'admission de nouveaux réservistes.*

*D'ici l'A.G. 2004, nous veillerons à mettre nos statuts en concordance avec ces nouvelles réalités et nous vous proposerons de voter, article par article, les modifications nécessaires.*

*Nous sommes et restons attentifs à tous les changements qui pourraient nous concerner faisant suite à la réorganisation de la Défense.*

*Lors de la dernière réunion plénière de l'URNOR, en juin, chaque Psdt et CEM des cercles représentés a fait état des activités des six premiers mois de l'année. Il apparaît que seule des activités sociales ou du type « Lien armée nation » ont eu lieu. A ce sujet je tiens à souligner que Liège (Offr et SOffr réunis) a participé au Bierset Héli Days ainsi qu'au 200<sup>ème</sup> anniversaire de la fonderie à canons de Rocourt. Les activités militaires hors compétitions nationales URNOR ont pris place dans les unités d'affectation des réservistes. Si rien ne change au niveau de la Défense nous devrions nous recentrer sur des activités du type ELO ou lien armée nation. Toutefois, à terme, il semble évident que la Défense se dotera des structures nécessaires à ce sujet (cfr. IPR, Vox, etc.).*

*Le problème des associations est un problème urgent et le risque de désaffectation des membres pour leur association pourrait devenir réel si la Défense n'exprime pas clairement sa volonté en la matière. Nous devons rester unis face aux nouveaux challenges qui se présentent.*

*Je tiens d'ores et déjà à remercier les membres actifs et bénévoles de notre comité pour ces deux années de collaboration positive ainsi que pour le soutien qu'ils m'ont apporté dans l'accomplissement de ma tâche.*

*Je tiens aussi à remercier tous les membres qui m'ont fait confiance en restant membres et plus particulièrement le Lt Col Hre André MICHEL pour son aide précieuse à l'impression du BAN.*

*Le Président invite ensuite les représentants des différentes branches à présenter leurs rapports d'activité.*



*Le S1, Cdt (R) Bruno VANDERVELDEN, prend la parole le premier. Il rappelle que le Capt (R) Raymond WAUTHIER est AS1 puis il explique qu'il a traité une centaine de courriers, assisté à dix réunions de comité, a pris note de ce qui s'y disait et a rédigé les rapports qui sont diffusés aux membres du comité.*

*Il a représenté le cercle lors de diverses manifestations patriotiques.*

*Le Cdt (R) Eric VAN DE GOOR présente ensuite le rapport de la branche 2.*

*Tout comme les années précédentes, la branche 2 a assuré en 2003 ses traditionnelles activités.*

*Tout d'abord, l'incontournable barbecue des familles organisé à Spa le dimanche 29 juin. Une trentaine de participants accompagnés des enfants ont fait honneur à la cuisine.*

*Viandes, légumes et boissons à volonté assuraient le plaisir de chacun. La rénovation des lieux, la cuisine annexe, les toilettes attenantes et l'eau courante rehaussant avantageusement notre confort. Les enfants présents manifestent toujours leur plaisir de se retrouver ensemble et s'adonnent en toute liberté à quelques jeux dans les prairies avoisinantes. Rappelons qu'à partir de cette année, le barbecue avait à nouveau lieu le dernier dimanche de juin. A vos agendas donc pour le dimanche 27 juin 2004.*



*En ce qui concerne la compétition nationale de tir, organisée à Bourg-Léopold, notre cercle alignait deux équipes de trois tireurs plus un organisateur. Mais jumelé avec les Sous-Officiers, ce n'est pas moins d'une douzaine de membres de notre province qui participaient à l'activité.*

*Trois équipes donc se classant respectivement 10<sup>ème</sup>, 24<sup>ème</sup> et 43<sup>ème</sup>.*

*La compétition nationale des cadres de réserve organisée à Cocksijde fut à nouveau d'un bon cru ! Les Capt (R) BAÏDAK et WAUTHIER ainsi que le Cdt (R) RINGLET et moi-même prirent part à cette grande aventure. Les Cdt (R) CHEVREMONT et LOUREAU rejoignant le parti des organisateurs. Un parcours nocturne de 8 Km reprenant 8 épreuves, entrecoupé de 5 Hr de repos suivi d'un parcours de jour de 26 Km reprenant 14 épreuves, constituaient l'essentiel de cette compétition. Notre formidable équipe se distingua une fois de plus en remportant la première place dans les épreuves physiques. Une épreuve à vous couper le souffle, véhiculo-aquatique et intelligemment négociée, nous propulsa définitivement hors d'atteinte de nos principaux rivaux. Nous remportions la 12<sup>ème</sup> place sur 24 au classement général.*

*Pour clore en beauté l'activité de la branche 2, nous nous sommes mis en quête d'une salle de prestige pouvant accueillir notre repas de corps du 21 novembre. Notre dévolu s'est porté sur la nouvelle salle récemment restaurée du Château d'Harzé. Ce sera donc dans un cadre d'exception que se déroulera notre festin. Il reste encore de la place .....date limite d'inscription .....dans 1 heure.*

*Cette bonne nouvelle clôturera le rapport de la branche 2. Je vous remercie de votre attention.*

*La parole est maintenant au S3, le Cdt (R) Lambert L'HOEST.*

### *1- Introduction*

*Cette année restera dans nos mémoires comme l'année où la vie des Cercles de réserve a été mise en veille. En effet, il ne nous est plus possible d'organiser officiellement des tirs ou des exercices à caractère tactique. C'est*





*pourquoi vous n'entendez pas parler comme à l'accoutumée de Challenge de tir Cdt MOUTON ou encore de White Autumn. Mais vous découvrirez que cela n'a pas entamé notre dynamisme.*

## *2- Les activités organisées*

### *a- Apprentissage à la lecture de carte :*

*Nouvelle activité conçue et construite par nos soins. Il s'agissait de permettre aux jeunes d'apprendre les rudiments de la lecture de carte. Nous avons profité des environs boisés et verdoyant d'ESNEUX. Avec une participation d'une vingtaine de jeunes coachés par l'un d'entre nous. N'ayant perdu personne, nous avons fini cette agréable mais froide après-midi par un barbecue.*

### *b- Le centième anniversaire de la Fonderie de canons :*

*Organisé par nos amis Sous-Officiers. En plus de la permanence, présentation d'armements, munitions et « Power Point » fort bien fait sur la réserve de notre province.*

### *c- Le Bierset Héli Days :*

*Entièrement mixte OR-SOR et présidé par notre Chef d'Etat-Major, le Major (R) DI DUCA Dominique. Permanence avec présentation d'un livret sur les possibilités dans la nouvelle réserve, petite présentation d'armement et le fameux grimage qui restera dans les mémoires de certains ambulanciers.*

### *d- Le dropping de nuit :*

*Devenu un must au fil du temps, cette activité s'ouvre, également, de plus en plus vers le civil. C'est ainsi qu'une douzaine de jeunes gens ont pu mettre en oeuvre la lecture de carte en nocturne dans la région de Ferrière. Après cette soirée, les marcheurs ont pu débattre de leurs qualités de lecteur de carte autour d'un pain-saucisse et d'un verre de vin. Seuls les « Locaux » ont traîné en chemin.*

### *e- La journée Rocher :*

*C'est avec la même tristesse que, pour la deuxième année de suite, cette activité a dû être annulée. En effet, la commune de Ferrière n'autorise toujours pas l'accès au site de Sy. La recherche d'un nouveau rocher ne fut pas concluante. Mais ne perdons pas espoir pour l'année 2004, car je ne renonce pas à réinstaurer cette magnifique journée familiale et très conviviale.*

## *3- Les tâches administratives et les permanences*

*Réduites à leur plus simple expression, elles furent essentiellement réalisées soit à mon domicile, soit au bureau par le Cdt Hre Serge HENNIQUIAU.*

## *4- L'information*

*Vous avez pu recevoir dans vos boites aux lettres DEUX INFO-FLASH créés et réalisés par mes soins. Mais je tiens ici à souligner l'ouverture offerte*

aux pages du BAN. Il ne faut pas oublier Internet. Ces moyens fonctionnent à plein régime tant pour la diffusion que pour les inscriptions. Je tiens à féliciter et à remercier notre WebMaster, le Lt (R) Paul SCIMAR, pour la tenue à jour de notre site.

#### 5- L'avenir

L'année 2004 verra comme activités :

a- Le dropping des jeunes, plus une présentation du GP avec démontage et montage ainsi que, si possible, un tir à la carabine au stand de tir de SPA et peut-être même un bivouac.

b- Le Bierset Héli Days est, hélas, supprimé.

c- Le dropping nocturne pour les cadres de réserve ainsi que pour les jeunes à partir de 14 ans.

d- La journée Rocher le dernier week-end d'août.

e- Durant le dernier trimestre, une balade familiale en Ardenne pour profiter des belles couleurs et senteurs de l'automne.

#### 6- Conclusions

Encore une année bien remplie d'activités militaires mais de plus en plus tournées vers le civil et plus particulièrement les jeunes.

Je ne voudrais pas clôturer sans remercier **tout le comité** pour son soutien et son appui lors de toutes les activités que nous vous avons proposées.

Le S4, le Cdt Hre Charles LAMBERMONT, est le grand argentier du Cercle depuis un quart de siècle. Cela ne l'empêche pas de parler gros sous avec un enthousiasme juvénile !

Voici, sous forme de tableau, la situation financière du Cercle :

En caisse lors de l'A.G. 2002		2846,80
		<u>7189,68</u>
		10.036,48
Rentrées	Cotisations 2003	3.497,00
	Intérêts	<u>35,05</u>
		13.568,53
Dépenses	Training	874,31
	Protocole	190,80
	URNOR	777,00
	Revue	304,67
	Administration	<u>495,52</u>
		2.642,30
En caisse lors de l'A.G. 2003		<u>10.926,23</u>



Quelques commentaires :

D'abord, la situation financière est très saine et les comptes sont en boni : pratiquement 890 Euros ! Ceci étant dit, le Cdt LAMBERMONT estime qu'il serait inconséquent de diminuer la cotisation annuelle qui est, rappelle-t-il, très modeste : 15 Euros !

Le carnet de dépôt, ce que nous appelons « notre trésor de guerre » a rapporté en 2002 l'intérêt faramineux de 0.49 % ! Le Cdt LAMBERMONT a estimé qu'offrir un tel taux pour un dépôt à l'année, c'est se moquer du monde, que c'est risible et que cela ne justifie pas de garder deux comptes différents. Il a proposé au comité de fermer le carnet de dépôt et de ne garder que le compte-chèques qui ne rapporte rien mais qui est simple à gérer et qui n'occasionne aucun frais



Le S5 Communications écrites, le Pha-Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS, présente ensuite son rapport d'activité.

*« LE BAN » est le fruit d'une collaboration efficace et confiante : j'assume la responsabilité du « rédactionnel » et de la diffusion et le Lt Paul SCIMAR se charge de la mise en page. Six numéros ont été ainsi publiés, comme chaque année.*

*Ils sont dus à la participation de différentes personnes que je tiens à remercier : le Président ne manque jamais de rédiger son « petit mot » ; Paul SCIMAR a trouvé le temps de dénicher différents articles d'intérêt général ; Serge HENNIQUIAU continue à dépouiller les informations militaires et à partager ses découvertes avec tous les lecteurs du Ban ; Eric VAN DE GOOR, Lambert L'HOEST et Yves BAÏDAK nous ont informés de diverses activités auxquelles ils ont participé.*

*Cette année – changements obligent – notre priorité a été de motiver les réservistes actifs et de les informer des nouveautés. Nous prévoyons de continuer dans cette voie.*

*Je remercie bien sûr tous ceux qui lisent le Ban avec attention ; j'espère qu'ils y trouvent des articles qui les motivent ! Je dois aussi remercier le Lt Col André MICHEL qui se charge de l'impression de notre bulletin ainsi que les responsables de la 3 CRI qui l'aident dans cette mission.*

Le Président donne ensuite la parole au Webmaster, le Lt (R) Paul SCIMAR qui commence par rappeler qu'il assure aussi les fonctions de S JOINT RESERVE. Il est notre officier de liaison auprès du Cercle des Sous-Officiers de Réserve de la Province de Liège. Il assiste régulièrement à leurs réunions de comité. Puis le Lt SCIMAR continue son exposé en ces termes.

*Nos responsabilités au sein du Comité du Cercle sont doubles. D'une part, nous assurons la gestion du site Internet du Cercle et, d'autre part, nous mettons en page, en collaboration avec le Pha-Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS, la revue bimensuelle « Le Ban ».*



### *Le site Internet.*

*Le site Internet est accessible au public depuis décembre 1999. En près de quatre ans, il a été visité à près de 5.700 reprises. Nous vous avons déjà parlé longuement, lors des assemblées précédentes, de ses caractéristiques marquantes et de son attrait incontestables pour les Réservistes belges (y compris l'autorité militaire !) et étrangers. Nous n'y reviendrons pas aujourd'hui.*

*Il nous faut cependant évoquer la modification profonde qui a eu lieu cette année : l'épuration de la page d'information sur la Nouvelle Réserve « Réserve 2000 ». En effet, celle-ci avait été créée en son temps pour suppléer la carence en la matière au niveau des autorités militaires. Aujourd'hui, et probablement en partie sur notre exemple, le site Internet officiel de la Défense, à l'initiative du Lt Col PE-CHEUX, a intégré une section « Réserve » spécifique assez bien documentée et mise à jour régulièrement. Dans ces conditions, notre page « Réserve 2000 » faisait double emploi avec le site de la Défense. Seuls les documents qui n'y seraient pas disponibles auront dorénavant leur place sur le nôtre.*



*La mailing-list (182 adresses) permet la diffusion rapide d'informations importantes. C'est un vecteur de communication de première importance pour autant que son utilisation soit rationnelle. Nous tâchons de respecter ce principe en évitant d'inonder les boîtes aux lettres des membres avec des e-mails trop fréquents ou trop lourds à télécharger.*

### *Le Ban*

*Le S5 Communications écrites, le Pha-Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS, vous a déjà présenté le travail effectué dans le cadre de la réalisation de la revue du Cercle. Depuis deux ans maintenant, nous y travaillons ensemble pour vous offrir tous les deux mois un document de qualité tant au niveau du fond que de la forme.*

*Le résultat de cette fructueuse collaboration, vous le connaissez et vous l'appréciez.*

*N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions et commentaires relatifs à ces deux thèmes.*

*Le Président complète l'exposé du Lt SCIMAR en signalant que le Lt Col PECHEUX l'a félicité pour la qualité de notre site web. La Défense nous a aussi demandé de lui communiquer l'article rédigé par le Cdt HENNIQUIAU sur la formation des nouveaux réservistes ( cf « Le Ban » Avril 2003). Le département ne disposait pas encore d'une synthèse de cette qualité !*

*Un membre demande des précisions quant à la fonction S JOINT RE-SERVE : quelles sont les associations avec lesquelles nous sommes en contact ?*

Le Président explique que le Cercle de VERVIERS n'existe plus et que, de toute façon, la Défense ne veut plus avoir de contact avec lui depuis les incidents qui ont émaillé un de ses derniers exercices.

Le Cercle d'EUPEN serait sur le point de se saborder. Le Président est attentif à sa situation ; il voudrait contacter ses membres au cas où il disparaîtrait.

Après les rapports des responsables de branche, l'ordre du jour prévoit de donner la parole aux commissaires aux comptes.



Le Lt Col Hre DURIAU est seul à s'exprimer. Le Lt Col TINEL est excusé ; il est en rappel en Grande-Bretagne.

Le Lt Col DURIAU assure que les comptes S3 et S4 sont parfaitement tenus et il invite l'assemblée à les approuver. Il fait applaudir le Cdt LAMBERMONT pour la manière impeccable dont il s'acquitte de sa fonction.

Il suggère aussi de nommer à l'avenir, en plus des deux commissaires aux comptes, deux suppléants.

L'assemblée désigne donc comme commissaires aux comptes Messieurs DURIAU et TINEL avec, comme suppléants, Messieurs REMY et BROEDERS.

Puis les comptes sont approuvés par applaudissements, l'assemblée ayant estimé qu'un vote secret était tout à fait inutile car le Cercle est géré de façon efficace et transparente.

La cotisation est fixée à 15 Euros, comme l'avait demandé le S4.

L'assemblée procède ensuite à l'élection des membres du comité pour le mandat novembre 2003-novembre 2005.

Etaient sortants et rééligibles Messieurs Raymond CHEVREMONT, Dominique DI DUCA, Roger FRAIKIN, Serge HENNIQUIAU, Charles LAMBERMONT, Serge LOUREAU, Michel RINGLET, Paul SCIMAR, Jean van BRUSSEL et Raymond WAUTHIER.

Tous ont postulé pour un nouveau mandant, dans les formes et dans les délais prévus par les statuts.

Il n'y a pas d'autre candidat.

L'Assemblée estime inutile de procéder à un vote secret. Tous les candidats dont les qualités et le dévouement sont bien connus sont réélus par acclamations.

Reste un dernier point à l'ordre du jour : les propositions des membres.

Le Lt Col André MICHEL a interrogé le comité au sujet de la modification des statuts. Il avait été initialement prévu, avait-il appris par les rapports de réunion de comité, de convoquer une assemblée extraordinaire en juin, lors du traditionnel cocktail annuel, et d'y faire approuver les modifications qui mettraient nos statuts en conformité avec le concept de « nouvelle réserve » .

Le Lt Col MICHEL pensait que seule l'A.G. statutaire du mois de novembre était compétente pour modifier les statuts et il invitait donc le comité à la prudence.

Le comité a délibéré à ce sujet et il a décidé de mettre sur pied une commission qui étudiera les statuts ; il proposera des modifications qui seront soumises à l'approbation de l'A.G. 2004.

Le Lt Col (R) Jean-Paul DUMONT s'interroge sur la place que peut occuper un cercle d'officiers de réserve dans la nouvelle organisation de la Défense. Ne sommes-nous pas en train de devenir tout simplement une association d'anciens réservistes, se demande-t-il.

Le Président pense aussi que ces questions sont pertinentes. Le comité se les pose régulièrement, explique-t-il, mais il fait aussi remarquer que l'URNOR qui représente les cercles est toujours bien présente dans l'organigramme de l'Armée.

C'est sur cet échange de réflexions que se termine l'AG 2003. Le Président, le secrétaire et les scrutateurs signent le procès-verbal pendant que les assistants se dirigent vers le bar.

Le Comité quant à lui a encore un devoir à remplir. Le mandat du président expire à la fin de l'A.G.. Il faut donc procéder à l'élection d'un nouveau président.

Le Maj (R) Jean van BRUSSEL est seul candidat à sa succession ; néanmoins, le Comité vote à bulletin secret.

Le résultat est sans ambiguïté : 14 votants ; 13 oui, 1 vote nul.

Le Maj van BRUSSEL « rempile » donc pour deux ans (renouvelables !).

Merci à lui et félicitations !



## Compétition Nationale de Tir pour Cadres de Réserve

*Pha-Cdt (Hre) Jean-Claude VUEGHS  
S5 Communications écrites*

---

La compétition de tir pour cadres de réserve est une vieille tradition ; elle est organisée conjointement par l'URNOR et par l'URNSOR et elle s'est tenue cette année à LEOPOLDSBURG pendant le week-end du 10 au 12 octobre.

Notre cercle y a envoyé deux équipes de trois tireurs ainsi qu'un organisateur. Les sous-officiers de réserve de notre bonne vieille province de LIEGE y ont aussi envoyé une équipe.

Les Liégeois ne se sont pas mal classés : ils ont pris les 10<sup>ème</sup> , 24<sup>ème</sup> et 43<sup>ème</sup> places. Les Sous-officiers ont ramené une coupe.

Le Commandant Michel RINGLET concourrait avec le Cercle d'EUPEN. Il a tiré comme un champion ; il est 1<sup>er</sup> au classement individuel !

L'organisation était impeccable.

Notre Vice-Président, le Major (R) Dominique DI DUCA, a envoyé aux membres du comité un compte-rendu dont je reprends les extraits suivant :

« Ce WE nous étions à Léopoldsburg pour la compétition de tir.

« A la lecture des résultats, tout le monde a fait son possible, et certains ont brillé...

« ...Au nom de tous les participants de notre province, je crois, ...pour une fois, qu'il « faudrait contacter l'URNOR et l'URNSOR pour la qualité du travail fourni par « l'organisation tant au niveau de la logistique que de l'encadrement que de la « variété des épreuves.

Retrouvez l'agenda complet des activités sur notre site web :

**<http://users.skynet.be/crorlg>**

## Vient de paraître

---

L'histoire anecdotique du **6<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Ardennais** est le récit non officiel d'une tranche de vie de 21 ans d'une unité de réserve.

Ce type de régiment étant à présent disparu, plus personne, à moins d'un rétablissement du service militaire, ne pourra dorénavant apporter de témoignage vécu sur cette réserve qui aurait pu être un des piliers majeurs de la défense et qui constituait une irremplaçable école de citoyenneté.

Ces 65 pages d'anecdotes, illustrées de 100 photos, rappelleront certainement de bons souvenirs à ceux qui les ont vécues et aideront tous ceux qui s'intéressent à notre armée à mieux appréhender «les civils en uniforme ».



On peut se le procurer à l'adresse suivante :

**Amicale du 6<sup>ème</sup> Chasseurs Ardennais**

**Rue Valeureux Champs, 20**

**4632 CEREXHE**

**Tél. : 04/343.06.34**

**Par virement de 7,50 € (port inclus) au compte 240-0608827-59.**



## Remue-méninges pour Officiers de salon

---

Allouez un chiffre différent à chacune des lettres formant l'addition ci-contre.

VALET = 23.471 et CARRE = 93.884

Réponse :

	<b>V</b>	<b>A</b>	<b>L</b>	<b>E</b>	<b>T</b>
<b>+</b>	<b>V</b>	<b>A</b>	<b>L</b>	<b>E</b>	<b>T</b>
<b>+</b>	<b>V</b>	<b>A</b>	<b>L</b>	<b>E</b>	<b>T</b>
<b>+</b>	<b>V</b>	<b>A</b>	<b>L</b>	<b>E</b>	<b>T</b>
<b>=</b>	<b>C</b>	<b>A</b>	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>E</b>



## Procédure pour la distribution d'habillement et d'équipement au personnel de réserve

*Pha-Cdt (Hre) Jean-Claude VUEGHS*  
*S5 Communications écrites*

---

La note MRSys-M/E1-03-087098 du 29 avril 2003 décrit la nouvelle procédure de distribution d'habillement et d'équipement pour le personnel de réserve actif.

La liste de l'équipement de corps qui peut être distribué au personnel de réserve vient d'être spécifiée dans l'instruction détaillée DGMR-GID-FCCOM-SEXX-002 du 1<sup>er</sup> juin 2003.

Les unités sont priées de prendre en stock l'équipement prévu pour distribution au personnel de réserve.

Principe de distribution :

Le matériel est donné en prêt au militaire par l'employeur pour l'exécution d'une fonction précise. Il est donc distribué, renouvelé et entretenu par l'employeur qui en reste toutefois le propriétaire.

Les tenues et équipements de corps et de protection sont distribués par les magasins d'unités aux ayants-droits suivant des tableaux repris en annexe à la note qui est ici commentée.

Lorsque le militaire quitte l'unité ou cesse d'exercer la fonction pour laquelle un équipement particulier lui a été attribué, cet équipement est récupéré par le magasin d'unité.

Les magasins d'unité détiennent un stock de réserve fixé par les tableaux repris en annexe de la note en question.

Des méthodes particulières de distribution et de gestion s'appliquent à certains équipements spécifiques, coûteux ou attractifs (tenues de vol, pour pompiers, pour mission à l'étranger,...), soit pour des raisons d'hygiène, soit pour optimiser la maîtrise des coûts. Cette instruction ne s'applique donc pas à ces équipements qui font l'objet de directives spécifiques.

Tant que l'intéressé reste dans les conditions d'octroi, il peut détenir l'équipement prévu.

Cet équipement lui est donné en prêt par son magasin d'unité qui, soit le sort de sa réserve d'unité (puis recommande dans la chaîne pour reconstituer ses stocks), soit le commande directement dans la chaîne.

Tout équipement non en état suite à une usure normale peut faire l'objet d'un échange direct.

Si des pièces d'équipement sont perdues ou détériorées, la procédure du PV sera appliquée.

La distribution de l'équipement de corps au personnel de réserve se déroule de la même manière que pour le personnel d'active. Seules les quantités distribuées sont dans certains cas différentes.

La gestion des dossiers du personnel de réserve est à charge de l'unité administrative d'active qui gère le personnel.

Cette unité tiendra compte du personnel de réserve sous sa dépendance pour déterminer ses stocks.

Le personnel des unités TSU est rattaché à l'unité d'active qui gère l'unité TSU correspondante.

Le personnel de réserve conserve le matériel de corps auquel il a droit à son domicile entre ses périodes de rappel.

Lors de la mutation d'un militaire de réserve, la même procédure que pour le personnel d'active sera appliquée.

Lorsqu'un militaire quitte le cadre de réserve, il rentre son matériel à la dernière unité administrative à laquelle il était rattaché. Tout matériel non remis ou rentré non en état fera l'objet d'un PV.

En conclusion, le personnel de réserve doit être équipé correctement ; s'il ne dispose pas encore de l'équipement de corps prévu par la note ici commenté, il doit demander à son unité de faire le nécessaire pour le lui fournir dans les meilleurs délais. L'unité peut commander dans la chaîne logistique le matériel qui lui manquerait pour équiper ses réservistes.

Résumé de l'annexe A de la note DGMR-GID-FCCOM-SEXX-002/ MRSys-M/E1. Dotation équipement de corps :

- Bivibag sac de couchage
- Bodywarmer
- Cagoule hiver (équipement NON récupéré)
- Cartouchière FNC (pas pour tous)
- Casque ou casque Para Cdo
- Coffre métallique
- Corde couteau de poche (équipement NON récupéré)
- Couteau de poche (équipement NON récupéré)
- Drap de sac de couchage
- Housse de casque
- Lampe TL 122
- Pantalon de combat lourd
- Pantalon survêtement de pluie
- Pelle pliante 3 parties
- Pochette BIVI BAG sac de couchage
- Poncho Mod 83
- Porte baïonnette FNC (pas pour tous)
- Porte chargeurs GP (pas pour tous)

## Programme provisoire des activités Mars & Mercure 2004

*Cdt (R) Pierre LAHAYE*



Le Cercle royal Mars et Mercure est un groupe composé d'amis unitaires et royalistes, tous officiers de réserve ou ex-officiers d'active dans les entreprises.

À l'issue de la Première Guerre mondiale, une poignée d'officiers belges perdent leur emploi et décident de fonder un cercle dont le but est d'aider les anciens militaires à retrouver du travail dans le civil.

L'idée parallèle est de promouvoir les valeurs acquises lors de la formation d'officier dans la vie économique et sociale.

Aujourd'hui encore, les membres tissent et renforcent des liens d'amitié réciproques basés sur une profonde estime pour la droiture et le respect mutuel.

À ce jour, plus de 75 ans après sa création, le Cercle royal Mars et Mercure compte plus de 800 adhérents. Conscients du potentiel moral et des responsabilités qu'ils exercent dans les activités économiques, sociales et culturelles, les membres mettent en commun leurs compétences, leur dévouement et les relations de chacun, dans l'intérêt général du pays et en vue d'atteindre les objectifs du Cercle.

Pour de plus amples informations sur l'association, vous pouvez contacter Pierre Lahaye, le secrétaire du Cercle de Liège au 04/344.32.56.

Autre possibilité : vous rendre sur le site web [www.mars-mercurius.org](http://www.mars-mercurius.org) ou adresser un e-mail à [mm@mars-mercurius.org](mailto:mm@mars-mercurius.org).

Vous trouverez ci-après le programme provisoire :

9 janvier	2000 Hr	Cocktail de rentrée, Anc. Caserne FONCK Inscription : 04/344.32.56.
Mardi 23 Mars		Journée Mercure à Anvers, Détails Ult.
Mai		Journée de l'Yser
30 Juin	1830 Hr	Barbecue Mars & Mercure LIEGE
30 Octobre	2000 Hr	Gala de Liège
15 Novembre	1900 Hr	Repas de Corps
15 et 16 décembre		Ops Night Vigil
18 décembre		Ops Bataille des Ardennes

## Activités pour 2004

*Pha-Cdt (Hre) Jean-Claude VUEGHS  
S5 Communications écrites*

---

Malgré les restrictions imposées par l'application du nouveau statut de la Réserve, notre S3, le Commandant (R) Lambert LHOEST, ne manque pas de projets pour 2004.

Il va mettre sur pied au printemps un dropping pour les jeunes, dans la région de FERRIERES. Il s'agira d'une initiation à la lecture de cartes, comme en 2003, avec en plus deux stands didactiques et distrayants en même temps : on y trouvera une présentation du pistolet GP et un tir à l'arc.

Fin août, il organisera son traditionnel dropping de nuit suivi, si possible, d'une journée Rocher. A l'arrière saison, il proposera une promenade en Fagnes, avec les familles.

Bien sûr, votre Cercle organisera son habituel cocktail à la mi-juin, le barbecue des familles le dernier dimanche de juin (Eric Van de Goor a déjà retenu les lieux, les mêmes qu'en 2003) et, en novembre, nous serons appelés à nous réunir pour le traditionnel Repas de Corps, en l'honneur de la Fête du Roi.

L'URNOR aussi est au travail ; elle met au point son calendrier pour 2004. Elle organisera avec l'appui des autorités militaires deux compétitions nationales, comme c'est l'habitude depuis de nombreuses années.

La compétition de tir sera probablement organisée par la Composante Marine qui s'est proposée spontanément. Cela mettrait à mal l'alternance Nord-Sud mais il est tellement difficile de trouver des appuis que cette offre si généreuse sera certainement acceptée.

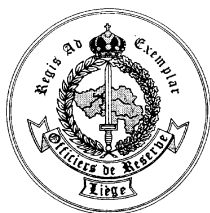
Par contre, il n'y a encore aucune information concrète pour la compétition militaire, si ce n'est qu'on n'y invitera plus les civils comme c'était le cas les deux dernières années.

L'URNOR a demandé aux autorités militaires que les Cercles puissent à nouveau organiser des exercices avec ordres de marche : elle voudrait qu'on puisse mettre sur pied un exercice par an et par province. Espérons et rêvons !

L'URNOR et les Cercles cherchent aussi à participer à des activités « Joint », comme BIERSET HELI-SHOW mais rien n'est décidé pour le moment.

2003 a été une année maigre pour les cercles ; 2004 sera-t-elle l'année du renouveau ?

De toute façon, nous ne sommes nullement découragés et nous restons plus que jamais à la disposition de l'Armée pour, ainsi que le proclament nos statuts, contribuer à la formation des cadres de réserve, défendre leurs intérêts et promouvoir l'idée d'une défense nationale fiable et efficace.



## COTISATION 2004

# 15 €

N'oubliez pas de payer votre cotisation 2004.

Celle-ci reste fixée à **15 EUR**.

Pour rester membre du Cercle,

Pour être tenu informé des activités,

Parce que simplement vous êtes... Officier de Réserve.

**Virez dès aujourd'hui votre cotisation 2004 de 15 EUR sur le compte du CRORLg 000-0393686-60.**

En communication : Grade – n° matricule – Unité





## **Cercle Royal des Officiers de Réserve de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER

Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège

Tél. : 04/220.84.93 – Fax : 04/220.84.95

GSM : 0475/45.51.93

<http://users.skynet.be/crorlg> – e-mail : [crorlg@skynet.be](mailto:crorlg@skynet.be)

---

### **PERMANENCES AU CERCLE**

Lundi de 08h00 à 12h00

Mercredi de 13h00 à 16h30

Vendredi de 13h00 à 16h30

---

### **COMPTES FINANCIERS**

Compte général (cotisations) : 000-0393686-60

**Cotisation annuelle : 15 €**

Compte branche 3 (activités) : 001-0627813-08

---

### **QUELQUES ADRESSES UTILES (avant réorganisation)**

**URNOR** : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/701.38.15

**EM Prov Liège** : Avenue Rogier, 17 – 4000 Liège – 04/220.83.78

**HRG-CC Res LC** : Qu Reine Elisabeth, Rue d'Evere – 1140 Bruxelles – 02/701.48.25

**COMOPSAIR** : Qu Reine Elisabeth, Rue d'Evere – 1140 Bruxelles – 02/701.56.86

**COMOPSSNAV** : Qu Billet, de Bruynestraat, 125 – 8310 Brugge – 050/36.79.33

**COMOPSMED** : Qu Reine Elisabeth, Rue d'Evere – 1140 Bruxelles – 02/701.73.31

**EMI 22** : Qu Landen, Hannuitse Steenweg, 80 – 3400 Landen – 011/83.16.31

**Mil Shop (4Bn Log)** : Camp Roi Albert, Route de Liège – 6900 Marche – 084/32.63.77

---

### **RESPONSABLES REVUE**

**Editeur responsable** : Pha Cdt (Hre) Jean-Claude VUEGHS  
Rue de Boncelles, 30 à 4102 Ougrée – Tél/Fax : 04/337.16.76

**Mise en page** : Lt (R) Paul SCIMAR

---

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

**Diffusion restreinte** : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal